

Le 12 janvier 2017

**Sujet : Inscription de nouveaux élèves  
pour l'année scolaire 2017-2018**

**CLASSES MATERNELLES  
PETITE SECTION, MOYENNE SECTION**

Madame, Monsieur

Vous souhaitez que votre enfant (garçon ou fille) suive ses études au collège des Frères Mont La Salle. Nous vous remercions de la confiance que vous exprimez ainsi à notre établissement et de l'intérêt que vous portez à notre projet éducatif.

Pour l'année 2017-2018 il faudra s'adresser à Mme **DESIREE GHANEM** la responsable de section, tous les jours ouvrables du **26 janvier au 3 mars** entre 8h30 et 10 heures, accompagnés de l'enfant

né en 2013 pour la Moyenne section (Grand jardin)

né en 2014 pour la Petite section (Petit jardin)

**Liste des documents à présenter le jour de l'inscription:**

- a) l'extrait d'état civil individuel et familial (original et photocopie claire et lisible)
- b) certificat de bonne santé délivré par son pédiatre
- c) quatre photos format passeport avec le nom mentionné sur chaque photo
- d) l'attestation du Collège fréquenté et le bulletin pour la moyenne section (G.J.)

**LA SOMME DE 500.000 LIVRES LIBANAISES** doit être réglée à la caisse du collège au moment de l'admission et qui sera retranchée de la scolarité.

Elle représente :

*Les frais de dossier, les fournitures scolaires pour toute l'année, les livres, les cahiers, le palmarès, un tablier, et les frais d'assurance.*

**INSCRIPTION DANS TOUTES LES AUTRES CLASSES**

Les parents sont priés de s'adresser à la secrétaire du Directeur Mme Micheline Hourany, à partir du mois de mai 2017 munis du livret scolaire. Prendre rendez-vous à l'avance.

**Edouard Spanioli**  
Directeur